

Notre syndicat continue les négociations suite à notre levée de préavis de grève pour les collègues du TA de Mayotte.

Dans la suite des négociations pour les personnels du TA de Mayotte après notre dépôt de préavis de grève. **Notre syndicat FO PREF SMI** continue la négociation, notre déléguée nationale a obtenue par le Conseil d'Etat :

- Versement de 300€ juin et 300€ juillet
- Avenants du CE pour revalorisation de la rémunération des contractuels indice majoré 353 à 433
- Statistiques sur le nombre de dossiers faits les week-ends pour justifier le paiement exceptionnel de ce travail supplémentaire
- Effectifs conformes aux revendications



TA Grenoble, 28 mars 2023 2005758 jour férié pendant semaine astreinte.

Dans le cadre d'une semaine complète d'astreinte, si un jour férié tombe en semaine (du lundi au vendredi), l'indemnisation devra porter sur le montant de la semaine complète auquel il conviendra d'ajouter le montant du jour férié (point 4.). Par cette décision du TA, les agents concernés disposent dorénavant d'une base juridique.

Notre syndicat reste à votre écoute sur ces sujets d'indemnisation, le pouvoir d'achat est pour FO une revendication importante.

Une fonctionnaire déclarée définitivement inapte à ses fonctions s'estimait prioritaire pour son reclassement par rapport à des contractuels. Or une "telle priorité ne résulte d'aucun texte et d'aucun principe", vient de répondre la cour administrative d'appel. **Ainsi les fonctionnaires déclarés inaptes ne bénéficient pas d'une priorité de reclassement par rapport aux contractuels déjà en place.** C'est ce qu'a précisé la cour administrative d'appel de Marseille au détour d'un arrêt du 5 mai 2023.

Dans le cadre du conseil médical, notre syndicat a invité ses militants à se présenter, merci à eux pour leur investissement au sein de cette instance. Les représentants du Conseil Médical seront élus avant le 30 juin 2023 au sein de chaque CSA de préfectures et SGCD et SGAMIs.

Vous pouvez compter sur notre professionnalisme pour vous accompagner !!



Le 6 juin prochain !! Notre confédération syndicale continue de manifester son opposition face à cette réforme des retraites ! N'hésitez pas à rejoindre les manifestations organisées par l' Union Départementale FO de votre département.

Réforme des retraites
FO dit non,
un point c'est tout



Lundi 5 juin : CSA réseau Pref

Lundi 12 juin : réunion Protection Sociale Complémentaire

Mardi 13 juin : CSA MINISTERIEL

Le ministre chargé des Comptes publics, Gabriel Attal a revalorisé de 5,4 % le barème de l'indemnité kilométrique, cette mesure qui bénéficie aux concitoyens utilisant **leur véhicule personnel à des fins professionnelles.**



Bon à savoir !!

Paiement des jours CET soit en mai ou en juin selon votre SGAMI de rattachement.



POUR CONSULTER NOTRE SITE DEPUIS VOTRE PORTABLE :

Nous avons développé un site internet plus intuitif pour vos smartphones !



<https://www.fo-prefectures.com/mobile/>

Nous restons joignables en un « clic » : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouvez toute notre actualité :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

**FO PREFECTURES
ET DES SERVICES DU MINISTRE
DE L'INTERIEUR**
11 rue des Saussaies
75008 PARIS
01-40-07-62-91